

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, le ministre de l'Environnement ne faisait que répéter ce que lui et moi avons dit au gouvernement des États-Unis lorsque nous avons discuté de la question avec le secrétaire d'État américain. Nous nous opposons à ce que les pétroliers transportant des cargaisons en vrac empruntent ces étroits bras de mer.

M. Barnett: Puis-je demander au premier ministre suppléant si, à la suite de cette déclaration, il serait disposé soit à présenter, soit à appuyer une motion présentée à la Chambre, pour que les députés aient l'occasion d'exprimer leurs vues sur la question?

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, il y a un rapport du comité spécial de la pollution de l'environnement qui appuie d'emblée cette position et qui serait fort utile au gouvernement s'il était approuvé rapidement et à l'unanimité.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre suppléant si la déclaration du ministre de l'Environnement signifie que le gouvernement a approuvé en principe l'établissement d'une voie terrestre dans le Nord du Canada pour l'acheminement du pétrole de l'Alaska vers les États du centre des États-Unis?

L'hon. M. Sharp: Non, monsieur l'Orateur. Autant que je sache, il n'y a pas de relation entre ces deux questions.

* * *

AFFAIRES EXTÉRIEURES

LES RÉFUGIÉS PAKISTANAIS—L'AIDE FINANCIÈRE DU CANADA

M. Heath Macquarrie (Hillsborough): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au premier ministre suppléant si le gouvernement songe à augmenter sous peu sa contribution de 2 millions en faveur des réfugiés du Pakistan oriental, somme qui correspond actuellement à environ 30c. pour chacun de ces affligés?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le gouvernement examine toute la question d'une aide supplémentaire aux réfugiés et se demande également s'il pourrait apporter des secours humanitaires au Pakistan oriental même. Je rappellerai au député que, toute proportion gardée, le Canada est un des donateurs les plus généreux dans ce domaine.

LES RÉFUGIÉS PAKISTANAIS—L'ENVOI D'INFIRMIÈRES CANADIENNES

M. A. D. Hales (Wellington): Monsieur l'Orateur, le premier ministre suppléant nous dirait-il si le gouvernement a étudié l'offre des infirmières diplômées du Canada d'aller travailler bénévolement au Pakistan et s'il a pris une décision à cet égard?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, j'ai répondu à une question semblable, émanant, je pense, du député de Simcoe-Nord, et je prierais le député de consulter ma réponse qui tranche définitivement la question.

LA QUESTION DES SECOURS INTERNATIONAUX AUX SINISTRÉS

M. R. Gordon L. Fairweather (Fundy-Royal): Monsieur l'Orateur, étant donné les difficultés qui surgissent au sujet du Pakistan, je me demande quel progrès la communauté internationale a accompli dans l'élaboration d'une formule permettant aux nations de fournir de l'aide,—notamment, des médicaments, des aliments et autres choses nécessaires,—aux innocentes victimes d'une guerre civile ou d'un autre genre?

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, comme la Chambre le sait, nous avons réalisé de grands progrès dans les discussions internationales en vue de venir en aide aux civils qui sont les innocentes victimes tant de l'insurrection civile que d'autres événements qui, à proprement parler, ne font pas partie de la guerre. Nous allons poursuivre nos efforts avec acharnement, mais il semble, tout au moins, que les règles seront modifiées.

PAKISTAN—LE RÈGLEMENT DU CONFLIT POLITIQUE ET LA QUESTION DE L'AIDE AU DÉVELOPPEMENT

M. Andrew Brewin (Greenwood): Sauf erreur, monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a dit à la Chambre, il y a quelques jours, qu'il se proposait de présenter un rapport sur les efforts déployés en vue d'en arriver à un règlement politique du conflit pakistanais ainsi que sur la possibilité d'augmenter l'aide au développement au Pakistan. Fera-t-il cette déclaration bientôt?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, j'aimerais faire cette déclaration aussitôt que possible. Malheureusement, les événements qui se déroulent à l'étranger ne sauraient me permettre de faire cette déclaration dans un jour ou deux, même si j'avais espéré pouvoir le faire. J'ai reçu, toutefois, un rapport du consortium qui a examiné la question de l'aide à apporter au Pakistan oriental; on déclare que l'aide humanitaire est en tête de liste des priorités. De façon générale, les pays donateurs étaient disposés à fournir de l'aide au Pakistan, mais ont réservé leur décision quant à l'aide au développement.

LES RÉFUGIÉS PAKISTANAIS—L'ENVOI D'HÔPITAUX DE CAMPAGNE

M. W. M. Howe (Wellington-Grey-Dufferin-Waterloo): Monsieur l'Orateur, je voudrais savoir si, de concert avec le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social, le ministre a mis à la disposition de ces populations quelques-uns des hôpitaux de campagne dont on peut se demander à quoi il peuvent bien servir.

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, nous nous sommes efforcés de tenir compte des priorités fixées par l'Inde. Je crois l'avoir déjà indiqué à la Chambre, nous avons fourni des avions qui ont acheminé là-bas des ambulances offertes par le gouvernement de l'Ontario. Nous allons toutefois examiner cette proposition à la lumière des priorités fixées par les autorités locales.